



Paris, le 2 juin 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Création de l'Agence nationale de Santé publique Remise du rapport de préfiguration à Marisol Touraine

François Bourdillon, directeur général de l'Institut de veille sanitaire (InVS) et de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) a remis ce jour à Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, son rapport de préfiguration concernant la création de l'Agence nationale de santé publique – Santé Publique France.

La loi de modernisation de notre système de santé, adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale, prévoit la création d'une nouvelle agence réunissant l'InVS, l'INPES et l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS). Il s'agit, à l'instar d'autres pays occidentaux, de doter la France d'un établissement d'excellence regroupant l'ensemble des missions de santé publique (prévention, promotion de la santé, surveillance et observation de l'état de santé de la population, veille et alerte, préparation et réponse aux crises sanitaires, etc.).

Pour organiser les modalités concrètes de la création de cette nouvelle entité, la ministre a confié à François Bourdillon une mission de préfiguration. Ce dernier a rendu aujourd'hui un rapport détaillant la démarche, les missions et les principaux enjeux pour le futur établissement.

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, a insisté sur les exigences d'indépendance et de transparence des avis et des recommandations de la nouvelle agence, et sur la nécessité de moderniser les approches de surveillance, de prévention et de lutte contre les inégalités de santé.

« La remise de ce rapport constitue une étape essentielle dans la création de l'Agence nationale de santé publique, établissement d'excellence au service de la santé des Français qui verra le jour en 2016 », a indiqué la ministre à cette occasion.

[Lien vers le rapport](#)

Contact presse

Cabinet de Marisol TOURAINE - 01 40 56 60 65 - cab-ass-presse@sante.gouv.fr